

Les labels entre crédibilité et marketing

Une analyse de Karin Dubois

Introduction

Il y aurait dans le monde, 431 écolabels répartis sur 246 pays.¹

Rien qu'en Belgique, le consommateur est confronté à une pléthore d'estampilles en tout genre, que ce soit dans le domaine de l'alimentation ou dans celui des vêtements, des appareils électro-ménagers, des cosmétiques, des produits d'entretien, etc. Dès lors, comment s'y retrouver ? Que signifient-ils ? Et surtout quel crédit leur accorder ?

En 2016, le CPCP s'était déjà penché sur la question dans une publication intitulée *Bio, local, équitable, comment choisir sa consommation durable ?* pour accompagner le consommateur dans sa volonté d'être plus responsable et de minimiser son impact sur le plan environnemental.

Cette publication avait notamment pour mérite d'expliquer le système de certification des labels environnementaux en signalant bien que les labels nationaux et supranationaux (initiés par un ministère ou la commission européenne) ne sont pas forcément plus contraignants et rigoureux que certains labels de type « auto-déclaration environnementale »². Nous ne reviendrons donc pas ici sur ces explications.

Cette fois, nous allons plutôt étendre notre analyse à toute cette inflation de labels qui fleurissent sur des biens de consommation courante. Parce que ce qui devait, au départ, être un signe distinctif pour aider le consommateur à effectuer un achat qui a du sens (préserver sa santé, favoriser le développement durable, le bien-être animal et les droits du travail à travers le monde) est aujourd'hui corrompu par l'émergence de labels improbables ou d'illustrations qui y ressemblent étrangement.

On sait que le consommateur avisé est prêt à payer un peu plus pour un produit responsable. Alors, tous les coups sont permis ! Même le flouer avec des arguments marketing sans fondements valables et rigoureux. De toute façon,

¹ Conseil économique pour le développement durable, *Consommer autrement, les enjeux économiques de la labellisation écologique*, Paris, Références économiques pour le développement durable, n°28, 2014. <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/CEDD%20-%20Ref%202028.pdf>, consulté le 14 mai 2018.

² A.-C. REMACLE, *Bio, local, équitable. Comment choisir sa consommation durable ?*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », avril 2016.

qui ira vérifier s'il s'agit d'un label sérieux ou s'il s'agit de *greenwashing* quand ce n'est pas du *fair washing* ? Qui a le temps de le faire ?

Nous devons nous pencher sur la question car le risque est, à terme, de voir les mauvais labels chasser les bons et tous ces consommateurs se détourner des produits qui en valent vraiment la peine.

Et pour faciliter la lisibilité de cette publication, nous avons pris l'option d'accoler un code couleur (sous forme de feu de signalisation) à chaque label. Nous apposerons :

- un feu **vert** aux labels dont les critères nous semblent rigoureux, relativement complets (la perfection n'existe pas dans ce domaine) et cohérents par rapport à la philosophie et à l'enjeu soulevé. Et pour lesquels le système de certification nous paraît crédible et sérieux ;
- Un feu **orange** aux labels qui vont dans le bon sens sur un plan philosophique mais dont les critères ne sont pas suffisamment exigeants et cohérents et/ou pour lesquels des questions persistent quant à la qualité du contrôle ;
- Un feu **rouge** aux labels qui relèvent du pur marketing et dont le but est de tromper le consommateur sur les véritables intentions des producteurs qui les ont conçus.

Enfin, nous avertissons nos lecteurs que nous ne ferons pas le tour du monde des labels. Nous ne sélectionnons que ceux qui apparaissent sur les produits de consommation les plus courants dans les magasins en Belgique. Nous omettons donc expressément le monde bancaire, le tourisme et d'autres secteurs. D'autant plus que le monde des labels est en perpétuelle mutation. Certains apparaissent, d'autres sont oubliés, les existants modifient leurs critères d'attribution. Bref, nous ne pourrons jamais être exhaustifs et rigoureusement précis sur le sujet.

I. Votre alimentation, avec ou sans pesticides ?

Label Bio européen : l'euro-leaf

Ce label certifie que le produit est conforme au règlement sur l'agriculture biologique de l'Union européenne. Il impose toute une série de critères en matière de production végétale (interdiction des engrais et pesticides de synthèse, des OGM), de production animale (interdiction de l'élevage hors-sol, du gavage, etc.) et de transformation (les arômes ajoutés doivent être naturels, etc.).

Ce label a le mérite d'imposer un cahier des charges unique pour l'ensemble des pays de l'Union et pour les producteurs non-européens souhaitant importer des produits en Europe. Il n'est pas parfait et ses critères évoluent. La nouvelle réglementation prévoit d'ailleurs d'interdire enfin les nanos.³

Cependant il reste parfois fortement critiqué par des organisations professionnelles qui ne voient pas d'un œil favorable les dérogations aux contrôles annuels ou la possibilité de certification de cultures hors-sol pour quelques pays nordiques.⁴

Enfin, il semble que la question délicate des seuils de pesticides acceptables n'a pas été résolue dans cette révision, les différents états ayant des avis et des législations très différents sur le sujet.⁵

Ainsi donc, ce label va dans le bon sens et fait l'objet de contrôles sérieux mais peut mieux faire !



³ Pour comprendre ce que sont ces nanos, nous vous invitons à lire la publication *Imprime-moi un gigot* disponible sur le site http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/imprimante_alimentaire.pdf.

⁴ <https://www.natexbio.com/nouvelle-reglementation-bio-europeenne-dici-2021-va-changer>.

⁵ Produits alimentaires bio : de nouvelles règles en Europe en 2021 <https://www.sudouest.fr/2018/04/19/produits-alimentaires-bios-de-nouvelles-regles-en-europe-en-2021-4386728-4696.php>.

Le label belge : Biogarantie

En Belgique, nous connaissons également Biogarantie. Il s'agit d'un label belge qui se base sur la réglementation européenne en ce qui concerne le bio. Mais il ajoute des exigences :

- l'application de prix équitables ;
- la conservation des ressources (eau, énergie, biodiversité) ;
- la minimisation du transport, des emballages et des déchets ;
- un salaire équitable pour chaque acteur de la filière.

Le label belge va donc plus loin que l'euro-péen puisqu'il inclut la notion de durabilité sociale, économique et écologique. Il garantit de surcroît au consommateur d'acheter du bio local !⁶



Le label Nature & Progrès

Cette mention privée a été développée en 1964 par l'association française Nature & Progrès. Elle garantit que les produits sur lesquels elle est apposée veillent aux enjeux agronomiques (éviter les monocultures), à des productions adaptées au climat, aux équilibres naturels, à la gestion de l'eau et de l'énergie, à l'éco-construction, à la gestion des déchets et des transports et à la saisonnalité.

Ce label est estimé plus fiable que le label européen dans le sens où il tient compte des circuits courts.⁷



⁶ <http://www.biogarantie.be/fr/node/65>.

⁷ <http://www.natpro.be/agriculture/chartenp/000000a2540da4d2e/index.html>.

Demeter

Pour bénéficier de ce label, il faut d'abord répondre aux exigences du label bio européen et, en plus, apporter un soin particulier aux animaux. C'est le concept de la bio-dynamie qui prévaut : « Les animaux domestiques, êtres doués d'âme, sont tout particulièrement dépendants de nos soins. Les soins quotidiens devraient être appliqués de façon à ce que chaque animal reçoive toute l'attention qui lui est due et ait aussi la possibilité d'avoir un comportement conforme à la nature de l'espèce. »⁸

C'est un Allemand, Rudolf Steiner, qui est à l'origine de ce concept. Selon lui, l'agriculture bio-dynamique permet d'accroître la fertilité de la terre et la qualité des produits agricoles.



Attention : ceci ressemble à un label bio, mais...

Ces petites illustrations sont créées par des chaînes de supermarchés pour attirer l'œil du consommateur vers leurs produits et indiquer qu'il est possible de les payer avec vos Ticket EcoCheque®. Ils n'ont aucune valeur, mais ne sont pas pour autant une entière mystification puisque vous trouvez ces dessins sur des produits bio préalablement contrôlés et certifiés par le label européen. Tout de même !



⁸ Association Demeter France, Cahier des charges Productions animales et végétales, Colmar, novembre 2014, [en ligne :] http://demeter.fr/wp-content/uploads/2015/03/cc_production_ed_janv_2014.pdf, consulté le 20 mai 2018.

Chez Panzani, on a bien compris l'astuce : inventer un nouveau logo, lui donner un look de label bio et hop ! Panzani nous sort un Programme Zéro Pesticides. Alors oui, des tests en laboratoire ont été réalisés et, selon *Test Achats*, aucun résidu de pesticides n'a été trouvé dans les pâtes Panzani.⁹ Mais c'est aussi le cas d'autres marques (telles De Cecco ou la marque bio La Terra e il Cielo) qui elles n'affichent pourtant pas le label... On s'interroge : pourquoi Panzani n'utilise-t-il pas le label bio européen ? Est-ce une question de coût ? C'est en tout cas un bel exemple de pure stratégie marketing de Panzani !



Voici une image trouvée sur une barre de chocolat et face à laquelle nous restons assez dubitatifs. Cocoa life ? Que veut-il dire ? S'agit-il de culture durable de cacao ? D'une filière exempte de travail forcé ?



Nous apprenons que les initiateurs de ce nouveau logo sont Mondelez International (producteur de Milka et Côte d'Or) et Cargill, deux mastodontes de l'alimentation. Ils ne prétendent pas que c'est un label, mais cela y ressemble beaucoup. Et que signifie-t-il ? Selon Mondelez, « le programme d'approvisionnement durable Cocoa Life¹⁰ est un projet représentant 400 millions de dollars d'investissements sur dix ans, mis en place dans six pays pour améliorer la vie des cultivateurs de cacao et de leur communauté, promouvoir l'égalité des sexes et inspirer la prochaine génération de cultivateurs »¹¹. Ils veulent former à terme 200 000 cultivateurs selon des « techniques modernes ». De la part de Cargill, il y a de quoi s'inquiéter. D'ailleurs, on a déjà constaté sur le terrain une augmentation de l'utilisation des insecticides.¹² Durable ? Pas vraiment. Leur unique objectif est de doubler la productivité.



⁹ <https://www.test-achats.be/sante/alimentation-et-nutrition/etiquetage/dossier/label-alimentaire/qualite-et-securite-alimentaire>.

¹⁰ Nestlé et Barry Callebaut ont aussi leurs propres programmes de durabilité : respectivement Cocoa Plan et Cocoa Horizons.

¹¹ Mondelez international, [en ligne :] <https://mondelez.prezly.com/mondelez-international-developpe-son-programme-cocoa-life-en-indonesie>, consulté le 1^{er} septembre 2018.

¹² Terraeco, Chocolat, des labels à côté de la plaque, <https://www.terraeco.net/Chocolat-des-labels-a-cote-de-la,50290.html>.

On peut déjà se demander pourquoi Mondelez n'a pas visé la certification en commerce équitable si l'objectif était vraiment d'améliorer la vie des cultivateurs.¹³

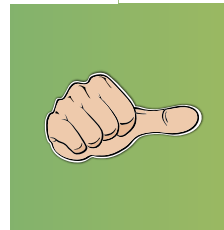
II. Alimentation, vous souhaitez manger équitable ?

Ce concept de commerce alternatif (dont l'objectif est d'offrir les meilleures conditions aux travailleurs du Sud de la planète) est né dans la mouvance tiermondiste des années 1960 avec l'abbé Pierre, les artisans du monde en France et Leslie Kirkley directrice d'Oxfam en Angleterre. Arrive vite la nécessité de sortir les produits du Sud des petits magasins pour les mettre à disposition dans les grands commerces. Les Néerlandais Nico Roozen et Frans van der Hoff créent donc le premier label de commerce équitable, Max Havelaar, en 1988.

Ce type de commerce joue sur cinq dimensions : économique, sociale, environnementale, éducative et une dernière relative à l'autonomie des producteurs.

Seulement voilà, le secteur évolue car le commerce équitable connaît aussi la concurrence (avec la ligne de produits Colibri de Colruyt par exemple). En conséquence, Fairtrade-Max Havelaar devient moins exigeant et revoit les critères à la baisse.

Ainsi la règle du *All That Can Be* (qui impliquait que tous les ingrédients d'un chocolat devaient être équitables pour pouvoir bénéficier du label) est remplacé par le système de *mass-balance* qui permet l'introduction d'un cacao non équitable dans un chocolat certifié équitable¹⁴. Il s'agit clairement d'une perte de crédibilité qui pourrait faire très mal à l'ensemble du secteur du commerce équitable. C'est sans doute ce genre de tendance qui a poussé les magasins Oxfam à quitter le label Fair Trade.



¹³ Terraeco, *Chocolat : des labels à côté de la plaque*, [en ligne :] <http://www.terraeco.net/Chocolat-des-labels-a-cote-de-la,50290.html>, consulté le 2/09/2018.

¹⁴ Les récentes évolutions du label Fairtrade, <https://www.oxfammagasinsdumonde.be/blog/2014/01/21/les-recentes-evolutions-du-label-fairtrade-1/#.Wyz30FUzbiU>.

Label en voie de disparition ? Dans un communiqué, Oxfam Fair Trade annonce qu'il « va mettre progressivement un terme à l'utilisation de labels sur ses propres emballages, et donc également à l'utilisation du label Max Havelaar. (...) Nous subissons des contrôles, ainsi que nos chaînes d'approvisionnement, mais nous mettons progressivement un terme à l'utilisation de labels inutiles pour Oxfam sur nos emballages. Une fois de plus, nous nous associons ainsi à quelques autres pionniers du commerce équitable en Europe, qui ont déjà supprimé le label de leurs emballages. »¹⁵

Oxfam Fairtrade estime que la marque Oxfam est devenue une valeur sûre et que le lien de confiance qui les unit désormais aux consommateurs rend l'utilisation de tout label inutile.



La Colibri Foundation serait une idée lancée par Jef Colruyt en 2001. Le système consiste à collecter 5 % du prix de certains produits labellisés (chocolat, thé, banane) pour les consacrer à des projets en faveur des jeunes aussi bien en Belgique que dans le Sud en vue de stimuler leurs compétences.

Ayant fort peu d'informations sur ce label, nous nous permettons de sortir notre joker ! Nous n'émettrons aucun avis sur le sujet d'autant plus que leur site annonce sa disparition progressive.



Le Symbole Producteurs Paysans est le premier label de commerce équitable créé par les petits producteurs eux-mêmes ! Il a été créé au Mexique en 2004 et officiellement lancé en 2011.

Seules les organisations de producteurs peuvent obtenir ce label. Pour ce faire, SPP reconnaît le référentiel Fairtrade Max Havelaar mais se montre beaucoup plus pointu en matière de gouvernance et de gestion : les producteurs définissent eux-mêmes les cahiers des charges et les prix en tenant compte des véritables coûts de production. Et le système de *mass-balance* est complètement exclu ! On n'est jamais si bien servi que par soi-même !



¹⁵ Oxfam Fairtrade, [en ligne :] http://fairtradebelgium.be/sites/default/files/oxfam_fair_trade_et_max_havelaar_adaptent_leur_collaboration.pdf, consulté le 14 mai 2018.

Enfin, un petit nouveau dont l'histoire nous plaît : le 100 % Slave Free.

Teun Van de Keuken est un journaliste hollandais qui anime une émission de défense des consommateurs *Keuringsdienst van Waarde*. C'est dans ce cadre qu'il commence une enquête sur la production de cacao et commence à ennuyer les grands producteurs de chocolat qui emploient des enfants. Fin 2005, il lance le chocolat Tony's Chocolonely accompagné de l'estampille « Slave Free » (sans esclavage) pour démontrer qu'il est possible de faire du business éthique. Il s'est associé à Barry Callebaut en Belgique et ça fonctionne très bien. Il est aussi labellisé Max Havelaar mais va plus loin : il ignore les négociants internationaux et traite directement avec les coopératives agricoles, tout en excluant le système de mass-balance si justement décrié. L'argent gagné en éliminant les intermédiaires permet aux ouvriers agricoles de vivre mieux¹⁶. Ce motif – très marketé il est vrai – n'est visible que sur ce chocolat. Comme dans le cas des estampilles bio des grandes enseignes de magasin, il ne s'agit pas vraiment d'une tromperie puisqu'il vient se rajouter à un label reconnu mais dont les critères ne sont pas totalement satisfaisants.



¹⁶ B. PAYNTER, *This Candy Company Is Making Sure Its Chocolate Is "100 % Slave-Free"*, Fast Company, [en ligne :] <https://www.fastcompany.com/40437009/this-candy-company-is-making-sure-its-chocolate-is-100-slave-free>, consulté le 7 mai 2018. L.-A. APPIAH, *Slave-free chocolate : a not-so-guilty pleasure*, CNN, [en ligne :] <https://edition.cnn.com/2017/06/02/world/tonys-chocolonely-slavery-free-chocolate/index.html>, consulté le 7 mai 2018.

III. Alimentation, vous souhaitez manger durable ?

On aurait tendance à croire que l'alimentation bio est, par définition, une alimentation durable. Que nenni ! L'un n'implique pas forcément l'autre. Alors, bon nombre de secteurs y vont de leurs petits labels.

1. La pêche durable

Le Marine Stewardship Council (MSC) signifie « Conseil pour la bonne gestion des mers ». Il promet aux consommateurs que les pratiques de pêche respectent les principes suivants : interdiction de surexploiter les stocks de poisson, réduction de l'impact sur le milieu marin et la diversité de l'écosystème et, enfin, respect des lois nationales et internationales.

Si *Test Achats* estime que les contrôles sont fiables, le label fait tout de même l'objet de critiques de la part de quelques ONG et scientifiques marins qui l'estiment incohérent et laxiste. En effet, les chaluts de fond¹⁷ sont autorisés, le colin d'Alaska certifié MSC a diminué de 64 % entre 2004 et 2009 et le merlu du Cap, lui aussi certifié, a vu sa population décroître de 89 % depuis la fin des années 1980.¹⁸



L'Aquaculture Stewardship Council est le pendant du MSC pour l'aquaculture. Il promet la préservation de l'environnement, la diversité des espèces sauvages et de bonnes conditions de travail. Mais le réseau Asiasolidarity s'est penché sur la certification des crevettes (au Bangladesh, en Thaïlande, en Amérique latine et en Indonésie) et reproche au label ASC de détériorer les droits et les moyens de subsistance des communautés vivant à proximité des fermes d'élevage et de démolir les écosystèmes côtiers (sans parler du travail des enfants autour de ces fermes).



¹⁷ Le chalutage de fond est une technique qui consiste à lester des filets de pêche de grandes plaques de métal que l'on traîne au fond de la mer, anéantissant au passage l'habitat marin et les espèces qui y vivent.

¹⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Marine_Stewardship_Council.

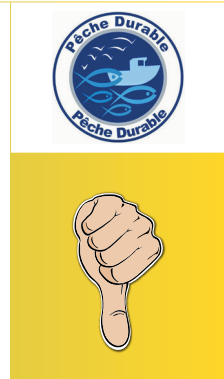


Ce label ne serait donc qu'une vaste propagande de l'industrie de la crevette. Selon ce réseau, la crevette éthique ou responsable n'existe pas. Il faut juste arrêter d'en manger. Il compare le système de labellisation à un contrôle de l'hygiène dans un restaurant : contrôler la cuisine mais pas le garde-manger, la cave, la salle à manger ou les toilettes, c'est ridicule. « Les normes ne s'appliquent qu'aux exploitations où les crevettes sont élevées. Les normes ne s'appliquent pas aux opérations de pêche, à la préparation et à la transformation ou au transport des crevettes. Si la certification est apposée sur les emballages de crevettes de ces fermes indiquant qu'ils sont conformes aux normes fondamentales du travail de l'OIT, les crevettes sont transformées ou transportées par des employeurs qui refusent la liberté syndicale, utilisent le travail des enfants ou le travail forcé »¹⁹

On reproche aussi aux labels MSC et ASC de favoriser les gros producteurs qui eux, peuvent assumer une certification qui coûte assez cher (phénomène que l'on retrouve dans d'autres secteurs).



Le label Pêche Durable est porté par l'Institut national français FranceAgriMer. Le cahier des charges est cependant peu contraignant. Selon l'association Bloom (qui a pour objectif de protéger les fonds marins et les espèces menacées), il ne constitue donc pas un garde-fou suffisant contre les pêches destructrices *légal*es type chalutage profond, pêches minières ou pêche électrique.



¹⁹ Asia solidarity against industrial aquaculture, <http://asiasolidarity.org/>.

Le label Artysanal labellise les bateaux de moins de 14 mètres qui garantissent une pêche durable (pas de surexploitation) en tenant compte de la sécurité des pêcheurs et de la fragilité du secteur de la pêche artisanale. Cette démarche est contrôlée par un organisme international nommé Eurofins Certification. Et serait bien plus crédible, notamment aux yeux des Nations Unies, que la pêcherie de type industrielle.



Friend of the Sea porte à la fois sur la pêche et l'aquaculture. C'est un label qui a beaucoup de succès (sans doute en raison des coûts de certification qui sont assez faibles). À la lecture de leurs listes de contrôle, il nous apparaît cependant que les évaluations sont menées sur base de *check-list* où chaque critère doit être évalué selon un système binaire oui/non. C'est simple et rapide mais est-ce efficace ? Selon une étude réalisée par le pôle Filières Produits Aquatiques, la maintenance du certificat de conformité est basée sur des contrôles documentaires annuels, sans audit sur site.²⁰



Ne cherchez pas à savoir lequel des deux labels est le plus crédible. Ils ne le sont ni l'un ni l'autre. Aucun dispositif de contrôle n'est organisé pour ce type de label promettant aux consommateurs qu'aucun dauphin n'a été blessé ou tué durant la pêche au thon. Il existe bien un label Dolphin Safe aux États-Unis avec un programme de certification mais il ne concernerait que le Pacifique Est.



²⁰ OFIMER, Pôle Filière Produits Aquatiques, *Étude de faisabilité de la mise en place d'un écolabel dans la filière des produits de la pêche maritime*, 8 février 2008, [en ligne :] http://www.franceagrimer.fr/content/download/11596/80130/file/ETUDEECOLABEL_080208.pdf, consulté le 13 mai 2018.

Et d'ailleurs pourquoi sauver davantage les dauphins que les tortues ? Et pourquoi la pêche au thon serait l'unique concernée quand on voit les ravages de la pêche au bar sur la communauté des dauphins dans le golfe de Gascogne ?²¹

Ces labels sont donc un bel exemple de pur marketing.



Dans ce secteur de la pêche, il nous paraît donc inutile de succomber à l'appel des sirènes des labels. Pour des ONG, aucun label sur le marché n'est suffisamment exigeant pour être satisfaisant. « Ils n'abordent pas la question de l'habitat, et sont dans une approche par espèce, alors qu'il faut réfléchir en terme d'écosystème »²¹

²¹ L. LAVOCAT, « Les écolabels pour la pêche fourmillent. Voici comment s'y retrouver », *Reporterre*, 3 novembre 2014, [en ligne :] <https://reporterre.net/Les-ecolabels-pour-la-peche>, consulté le 15 mai 2018.

2. L'huile de palme durable

Le label RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) indique que l'huile de palme (ou le produit à l'huile de palme) que vous achetez est durable, c'est-à-dire produit dans le respect de critères comme la transparence, la conformité aux lois et règlements, la viabilité économique à long terme, la responsabilité environnementale et la conservation de la biodiversité mais aussi le développement responsable des plantations.

Selon Jérôme Frignet, chargé de mission forêts pour l'ONG Greenpeace, ce label n'est que du *greenwashing* : « Être adhérent RSPO n'entraîne pas d'autres obligations que de payer sa cotisation. »²³

Est-ce vraiment durable ? Visiblement, la déforestation par les membres mêmes de la RSPO ne ferait que s'accroître ! Des ONG comme Greenpeace ou encore le Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé (FFAS) dénoncent aussi l'incapacité de la certification RSPO à protéger les forêts²⁴.

« De l'aveu même des industriels qui font partie du groupement, le label n'est pas suffisant pour éviter la déforestation et le déséquilibre de la biodiversité. « La RSPO a le mérite d'exister, c'est une première étape, soutient Marc Toussaint (porte-parole de l'Alliance Française pour une Huile de Palme Durable). Mais notre ambition est d'aller plus loin, notamment sur la protection de toutes les tourbières et des forêts secondaires qui à ce jour ne sont pas prises en compte dans la RSPO. »²⁵



²² L. THOUNY, « Dans la jungle des labels pour huile palme », *L'Express*, 11 août 2010, [en ligne :] https://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/dans-la-jungle-des-labels-pour-huile-de-palme_910108.html, consulté le 15 mai 2018.

²³ CNCND, FIAN, Oxfam, Justice et paix, *Le mythe de l'huile de palme 100% durable*, <https://www.cncnd.be/IMG/pdf/dospalmoliefr-1217-lrnb.pdf>.

²⁴ L.-E. HUSSON, « Peut-on faire confiance à l'huile de palme durable ? », *Challenges*, 23 octobre 2013, [en ligne :] https://www.challenges.fr/entreprise/peut-on-faire-confiance-a-l-huile-de-palme-durable_60719, consulté le 15 mai 2018.

IV. Les labels écologiques

Ici aussi, les labels sont nombreux. Commençons par le niveau européen avec ce label créé en 1992.

L'écolabel européen

Ce label est basé sur une approche globale. C'est-à-dire que tout le cycle de vie d'un produit est analysé : le choix des matières premières utilisées pour la fabrication, sa distribution, sa consommation, son utilisation, son élimination ou son recyclage.

Une cinquantaine de catégories de produits ou services sont éco labellisés. Cela va du papier hygiénique aux hébergements touristiques en passant par les matelas, les peintures et vernis, les produits d'entretien, etc.

Cependant le journaliste français Matthieu Fauroux a démontré dans une émission (diffusée sur Capital M6 le 23 octobre 2011) que le cahier des charges n'est pas très exigeant, à tel point que l'on retrouve encore des phosphates dans les produits d'entretien. Pire, « aucune analyse chimique de la composition du produit fini n'est effectuée pour savoir si un produit répond ou pas à l'écolabel. Et la liste des ingrédients autorisés n'est pas aussi restrictive (...). Le laboratoire qui détermine l'obtention doit faire totalement confiance aux fabricants. Il se base sur la sincérité des déclarations, considérant que la liste envoyée est bien celle des ingrédients utilisés pour la formulation du produit. »²⁶

Un label décevant mais n'oublions pas qu'il existe des alternatives naturelles à tous ces produits.



²⁵ <https://www.aboneobio.com/blog/post/2011/10/24/Les-produits-menagers-ecologiques-avec-l-Ecolabel-insuffisant/>, consulté le 16 mai 2018.

Écolabels belges

Du côté belge, nous retrouvons le petit frère du sérieux Biogarantie. Ecogarantie® dit répondre à des exigences très strictes, particulièrement en matière de qualité, de sécurité et de durabilité. Il certifie que les produits sont fabriqués à partir d'ingrédients issus de l'agriculture biologique et/ou d'origine minérale. Il garantit que les procédés physiques et chimiques de transformation utilisés sont respectueux de l'environnement et de la santé du consommateur. Ecogarantie® est assuré par un contrôle de Certisys et d'Integra, deux organismes belges de certification indépendants. Selon Ecoconso, « les produits issus de la pétrochimie sont réduits au strict minimum (conservateurs). Les composés génétiquement modifiés, les phosphates, les azurants optiques, les silicones et dérivés de pétrole sont notamment interdits. Tous les composants d'origine végétale doivent être bio (si disponibles). Les tensio-actifs sont d'origine végétale. Les produits d'origine animale ne sont admis qu'en quantité limitée. Parfums et colorants doivent être d'origine naturelle. »



Dans le domaine, vous retrouvez aussi le label Nature & Progrès sur bon nombre de produits écologiques. Nous en avons parlé dans le chapitre sur l'alimentation bio.



Et celui-ci ? Il ne veut strictement rien dire. Il s'agit en fait d'un label que les fabricants s'auto-attribuent et qui ne bénéficie pas d'un contrôle externe. Là encore nous sommes en présence d'une stratégie de marketing. Sur leur site web, ils se disent préoccupés par le développement durable. De quelle manière ? Ils prétendent « utiliser des composants plus respectueux de l'environnement et participer à de nombreuses initiatives visant à informer les consommateurs sur la façon d'utiliser leurs produits d'une façon durable »²⁷ C'est-à-dire plus économe en eau et en énergie. Cette vision du DD est plutôt réductrice. Et lorsque nous observons la liste des composants sur le même site web, nous remarquons très vite la présence de phosphates nuisibles à l'environnement (pour ne citer que les plus connus). ,



²⁶ Cleanright, http://fr.cleanright.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=885&Itemid=514.

V. Cosmétiques éco-bio-éthiques ?

Que demande-t-on à son produit cosmétique ? Qu'il soit composé de produits issus de l'agriculture biologique ? Que son procédé de fabrication soit écologique, que son emballage soit recyclable ? Que les produits n'aient pas été testés sur des animaux, qu'ils ne contiennent pas d'additifs douteux ? Qu'ils prennent en compte les aspects humains et sociaux de la production ? Il pourrait y avoir autant de labels que de réponses à ces questions.

L'équipe de On n'est pas des Pigeons a mené son enquête.²⁸ Et les labels Ecocert, Nature & Progrès ainsi que Cosmebio seraient les plus exigeants et fiables pour le respect de la peau (et donc l'aspect bio !).

Mais de l'avis d'Ecoconso, « La possibilité d'ingrédients de synthèse à concurrence de 5 % reste interpellante, même si bon nombre d'ingrédients problématiques sont bannis ».²⁹



²⁷ On n'est pas des pigeons, *Cosmétiques Bio : entre labyrinthe de labels et promotions marketing*, Véronique Fouya, publié le mercredi 18 janvier 2017 à 10h16, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/societe/onpdp/beaute-bien-etre/detail_cosmetiques-bio-entre-labyrinthe-de-labels-et-promotions-marketing?id=9505961, consulté le 16 mai 2018.

²⁸ Ecoconso, Fiches labels, [en ligne :] <http://www.ecoconso.be/fr/content/cosmebio-eco>, consulté le 16 mai 2018.

Et qui dit cosmétique dit tests sur les animaux !

Lapin étoilé

Le Lapin Étoilé ou Leaping Bunny (Lapin Sautillant) est un label européen.

Au départ, il a été créé par la BUAV (British Union for the Abolition of Vivisection) et soutenu en Europe par l'ECEAE (European Coalition to End Animal Experiments) constituée de 19 organisations de protection des animaux.

Le label donne une certification internationale aux produits cosmétiques répondant à ces critères :

- les ingrédients et matières premières n'ont pas été testés sur des animaux ;
- le fabricant n'a fait appel à aucun test sur les animaux durant tout le processus de fabrication, de la formulation au produit fini ;
- chaque entreprise doit soumettre ses procédures à des audits indépendants tout au long de la chaîne d'approvisionnement, afin d'assurer le respect des critères mentionnés par le label.

Le label demande aux entreprises de choisir une organisation indépendante pour un contrôle externe (comme Ecocert). Une fois le label attribué, un contrôle complémentaire a lieu tous les trois ans. Le fabricant doit néanmoins renouveler sa demande tous les ans.



Deux autres labels occupent le marché :

Le Cruelty free a été créé par PETA (People for the Ethical Treatment of Animals), une association pour un traitement éthique des animaux, ayant pour objectif de faire reconnaître et de protéger leurs droits. Et cela ne concerne pas uniquement les produits cosmétiques mais aussi l'emploi des animaux dans les secteurs des vêtements et du divertissement. Cependant, il semble qu'aucun test ou contrôle ne soit effectué. PETA ne compte que sur l'honnêteté et l'exactitude des déclarations envoyées par les entreprises via un court questionnaire. L'association se dit que ces entreprises n'oseraient pas faire de fausses déclarations de peur de nuire à leur image. On ne peut que s'étonner de cette naïveté.



Le Not Tested On Animals est attribué par une association australienne indépendante nommée Choose Cruelty Free (CCF). Nous avons cependant quelques doutes sur la crédibilité de ce label. Choose Cruelty Free n'effectue pas de vérifications annuelles étant donné la taille de l'association qui fonctionnerait uniquement avec quelques bénévoles.

Selon la Food and Drug Administration (FDA), « l'utilisation sans restriction de ces expressions par les entreprises cosmétiques est possible car il n'existe aucune définition légale de ces termes »³⁰.



VI. Les vêtements éthiques, écolos, bio ?

Ici comme dans les chapitres précédents, nous sommes en droit de nous interroger sur l'étiquette que l'on souhaite voir apposer sur nos vêtements. Les voulons-nous fabriqués à partir de tissus bio ? Souhaite-t-on des vêtements écologiques qui n'ont pas fait le tour du monde ? Ou veut-on que les travailleurs puissent être rémunérés au prix juste ?

GOTS (Global Organic Textile Standard) est un label International certifiant depuis 2006 l'origine biologique du coton, de la soie, de la laine et du chanvre.

Le référentiel de GOTS couvre la transformation, la fabrication, l'emballage, l'étiquetage, la vente et la distribution de tous les textiles composés de 70 % de fibres naturelles biologiques certifiées.

Il présente les critères à respecter sur le plan environnemental (surtout), humain et social :

- les métaux lourds, les formaldéhydes, les OGM et les amines cancérogènes sont interdits. La production doit être économe en ressources et colorants ;



²⁹ Food and Drug Administration, *Animal Testing & Cosmetics*, [en ligne :] <https://www.fda.gov/Cosmetics/ScienceResearch/ProductTesting/ucm072268.htm>, consulté le 16 mai 2018.

- les transformateurs et fabricants de l'industrie textile doivent respecter des critères sociaux fixés par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : pas de travail forcé, liberté syndicale et reconnaissance du droit de négociation collective, abolition du travail des enfants, etc.

Cependant, ces critères ne s'adressent pas aux travailleurs qui produisent le coton.

En Belgique, le label est contrôlé par le SPF Santé publique. Selon Nature & Progrès Belgique et Eco-sapiens, ce label est fiable.

Le Fair Wear Foundation est un label international créé en 1999 en Hollande, qui regroupe des associations, des syndicats, des ONG autour d'un code de conduite des conditions de travail (pas de discriminations, de travail des enfants, de journées de travail excessivement longues, paiement d'un salaire correct, etc.)

Leur objectif est de collaborer avec des entreprises afin d'améliorer les conditions de travail dans le secteur. Mais ils ne peuvent garantir que tous les produits labellisés soient fabriqués dans de bonnes conditions de travail.

En matière de contrôles, des audits et des entretiens avec des salariés seraient organisés par le FWF lui-même et non un organisme de contrôle indépendant.

Ce label est-il crédible ? Il ne garantit pas un produit parfait sur le plan social mais atteste que les marques et leurs entreprises sont dans un processus pour améliorer les conditions de travail.



OEKO-TEX 100 est un label qui garantit uniquement que le textile (vêtements, tapis) ne contient pas de substances toxiques telles que le plomb ou le cadmium. Et c'est tout ! Les OGM et les mauvaises conditions de travail ne sont pas interdits. Même sur un plan purement écologique, il n'a aucune plus-value par rapport aux labels existants tels que Biogarantie.



Enfin, un label social belge a même émergé en 2003 dans le secteur vestimentaire mais ce fut loin d'être un succès. N'hésitez pas à consulter le guide d'achACT qui est particulièrement précis sur le sujet³⁰

Consommer un produit qui ne soit pas le fruit du travail d'enfants ?

Outre dans les industries du textile, du tapis et du sportswear, nous savons que le travail – forcé ou non – des enfants est une triste réalité dans le secteur agro-alimentaire. Pour contrer ce phénomène, et pour éviter les effets pervers des boycotts, nous avons assisté à une sorte d'inflation des labels sociaux dans le monde. Rugmark, Care & Fair, Step et Kaleen ou encore Clean Clothes, Double Income Project pour l'industrie textile, Eco-ok, Fairtrade Labelling Org, Flower Label Program, Max Havelaar, Transfair pour le secteur agricole. Certains font de la fin du travail infantile une priorité. D'autres tolèrent le travail des enfants mais luttent contre les pires formes d'exploitation des enfants et la dangerosité de certains secteurs.

Quoi qu'il en soit, ces labels n'ont qu'une portée nationale limitée. Et on doute souvent de la capacité des ONG, notamment, à surveiller le respect des règles dans les industries. Surtout dans le secteur du tapis qui est réparti sur un territoire extrêmement vaste.

Un autre label est lancé en 2015 en Nouvelle-Zélande : le Child Labor Free qui signifie « sans travail des enfants ». Selon ses concepteurs, il peut être attribué à toute marque qui en fait la demande. Une inspection poussée et un audit strict des compagnies candidates sont alors opérés par un cabinet indépendant, qui va enquêter autant sur l'entreprise elle-même que tous ses fournisseurs et ses chaînes de distribution.

On peut constater sur leur site Web qu'une vingtaine de marques sont accréditées. Voyons avec le temps ce que ce label devient et quel crédit lui apporter.



³⁰ Campagne Vêtements Propres et Ecoconso, « Label fringue, décodage. Labels environnementaux et sociaux dans l'habillement », [en ligne :] <http://www.achact.be/upload/files/LabelFringue.pdf>, consulté le 16 mai 2018.

VII. Le bois et le papier

Dans le secteur du bois et du papier, deux labels semblent se partager le marché. Mais l'un est un tout petit peu plus crédible que l'autre.

Le FSC, Forest Stewardship Council

FSC est une organisation internationale fondée en 1993 (un an après Rio et les nombreux boycotts de bois tropicaux). Elle compte aujourd'hui 800 membres qui sont soit propriétaires forestiers, soit acteurs du secteur du bois et du papier, soit des organisations environnementales. Ils veillent dans leur fonctionnement à ce que les acteurs du Sud et du Nord soient représentés de manière équilibrée pour pouvoir gérer les forêts de manière responsable partout dans le monde.

Ce label certifie que les acteurs gèrent les forêts de manière durable, sur le plan économique, écologique et social. FSC promeut un équilibre de ces trois aspects : la protection des forêts, des prélèvements raisonnables, la protection des sols, l'interdiction d'OGM. Mais aussi le respect des autochtones, des travailleurs, le renforcement de l'économie locale et la valorisation des produits et services de la forêt. Mais qu'on ne s'y trompe pas : nous restons dans des monocultures industrielles dont la gestion est critiquée par des ONG.



Le PEFC - Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières

En 1999, c'est la création du PEFC par les industriels du bois car le label FSC ne conviendrait pas aux forêts européennes qui sont plus morcelées. Mais surtout le système FSC est trop contraignant pour l'industrie qui souhaite édicter elle-même les règles de fonctionnement ! Les intérêts économiques dominent ! C'est pourquoi ce label refuserait de répondre aux exigences des ONG environnementales.³²

Alors, ce label est évidemment un succès auprès des entreprises du bois ! La certification est très facile à obtenir ; une cotisation de 0,65 euro par hectare et c'est dans la poche ! Difficile donc de lui accorder du crédit !



³¹ A. MIONE, M. LEROY, *Décisions stratégiques dans la rivalité entre standards de qualité : le cas de la certification forestière*, AgroParisTech, http://www2.agroparistech.fr/geeft/Downloads/Pub/Mione_Leroy_2013_Manag_Int_Decisions_strategiques.pdf.

VIII. Les labels écologiques dans l'électroménager et la bureautique

Le label européen d'efficacité énergétique

Ce label est géré par la commission européenne et chaque état est chargé du contrôle.

Nous devons bien garder à l'esprit que ce label n'impose aucune exigence au produit mais indique seulement plusieurs informations qui permettent au consommateur d'être plus éclairé avant de faire son choix sur des appareils électriques ; quelle est son efficacité énergétique, fait-il du bruit ? Quelle est la consommation d'eau ? Etc.



Energy Star

Energy Star est le nom d'un programme gouvernemental américain chargé de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il certifie que les appareils sont économes en énergie. Autant le savoir, il est peu exigeant (il n'impose pas de normes minimales). On le retrouve dans le domaine informatique et des écrans en tous genres quand ces appareils disposent du mode *veille*.

Malgré la légèreté des critères, il est conseillé de ne jamais acheter un écran d'ordinateur ou de téléviseur qui ne le possède pas.



EPEAT (Electronic Product Environmental Assessment Tool)

Ce label est géré par le Green Electronics Council, une association sans but lucratif.

Il se base sur 23 critères obligatoires et 28 optionnels couvrant toutes les phases du cycle de vie du produit. Il tient compte de la consommation d'énergie, de la possibilité d'allonger la durée de vie, de l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement, de l'emballage et de la fin de la vie du produit (ecodesign, reprise des batteries...)

Il propose trois niveaux de certifications :

- Bronze (seuls les critères obligatoires sont respectés) ;
- Silver (au moins 50% des critères optionnels sont respectés) ;
- Gold (au moins 75% des critères optionnels sont respectés).

Il serait moins exigeant que le label TCO créé par une organisation syndicale suédoise pour le personnel de bureau.



IX. Les labels régionaux

Le made in Belgium			
			
			
<p>Ces petites images ne sont pas des labels mais du pur marketing ! Il suffit parfois qu'un produit soit juste emballé en Belgique pour qu'on lui accole ce type d'emblème. Cela ne veut donc rien dire.</p> <p>De plus, il n'existe aucune instance de contrôle et aucun certificat n'est délivré par les régions ou bien par le ministère du Commerce pour contrôler les fabricants et les marques qui trompent le consommateur qui pensent acheter du <i>made in Belgium</i>.</p>			
Les appellations régionales			
			
<p>Trois labels sont délivrés par la Commission européenne et sont entourés d'un solide cadre légal et de contrôles indépendants. Ils nous semblent donc les plus fiables en matière de produits régionaux.</p> <p>Ces labels attestent que des produits agricoles et alimentaires bénéficient de qualités spécifiques ou sont le produit d'une certaine tradition : l'AOP (appellation d'origine protégée depuis 2009) et IGP (indication géographique protégée depuis 1992) indiquent la région d'où vient le produit. Tandis que le STG (spécialité traditionnelle garantie) met plutôt l'accent sur le processus de production.</p>			

Conclusion

Si certains labels cohérents créent un véritable lien de confiance avec les consommateurs que nous sommes, nous regrettons la fâcheuse tendance de quelques entreprises à abuser de notre candeur, de notre empressement dans la vie et dans les rayons du supermarché pour attirer notre regard vers leurs produits. On nous promet du bio ou de l'écolo ou de l'équitable ou du sans souffrance animale ou du durable ou du sans dauphin tué ou du sans enfant maltraité ou du c'est créé près de chez vous... alors qu'il n'en est rien. Et lorsqu'on gratte un peu pour comprendre ce qui se cache derrière un label, on risque souvent d'être déçu par le caractère incomplet des critères d'attribution ou par la piètre qualité des contrôles ou encore par le secteur extrêmement réduit du label. À titre d'exemple, un label Belbeef promet, entre autres, aux Belges que l'éleveur, l'abattoir et le grossiste qui se trouvent derrière votre steak sont belges. Alors pourquoi ne pas aller plus loin avec des labels Belegg, Belporc, Belflour, etc. C'est tellement simple de créer un label !

L'on s'interroge. Ne faudrait-il pas un label à portée internationale – dans chaque secteur d'activités – qui nous garantisse des produits à la fois bio, écologique et équitable ? Où les citoyens seraient tout aussi investis que les entreprises, les organisations non gouvernementales, les associations de consommateurs et les autorités publiques dans l'établissement des critères et les contrôles ?

Les obstacles à franchir seraient cependant énormes ; nous irions à l'encontre des mécanismes de la concurrence du monde marchand où chaque acteur tient à se distinguer. Nous nous heurterions aussi à quelques ONG qui estiment qu'il vaut mieux être à l'extérieur du système pour pouvoir mieux le critiquer et garder une liberté d'actions. Et comment œuvrer dans des pays souffrant d'un manque flagrant de démocratie ? La problématique est tout sauf évidente.

Nous constatons, en tout cas, que dans certains secteurs comme celui du textile ou de l'électroménager, de gros progrès sont encore à faire pour atteindre un minimum de crédibilité auprès du consommateur engagé.

En attendant de voir apparaître le label idéal, nous devons nous contenter de références solides sur notre marché belge. Ainsi, si vous souhaitez manger bio, écolo et équitable, dirigez-vous vers les labels Biogarantie et Ecogarantie,

Nature & Progrès et Demeter. Et si vous avez un doute, achetez vos légumes et produits frais en circuits courts, jardinez, cuisinez. Le Do It Yourself a de beaux jours devant lui. Ça vaut aussi pour des produits de nettoyage ou de maquillage. Faisons-nous confiance et retrouvons nos compétences d'antan ! Si vous manquez de temps, des initiatives simples peuvent se mettre en place pour vous faciliter la tâche.³²

D'autant plus qu'acheter des produits bio en magasin pourrait probablement se révéler fort décevant sur un plan éthique. On n'a pas forcément envie de financer un grand groupe agro-alimentaire peu scrupuleux en achetant des yaourts au lait de chèvre, des courgettes bio ou des pâtes au blé complet. Et d'ailleurs ne pourrait-on pas aussi intégrer une dimension éthique à ces labels pour nous garantir que les bénéfices ne fuiront pas vers des actionnaires trop gourmands ou vers des paradis fiscaux ?

* *

Diplômée en Sciences Politiques, en Sciences du Travail et en communication, Karin Dubois est une formatrice enthousiaste, orientée vers la consommation et le développement durables.

³² K. DUBOIS, *40 initiatives pour consommer plus responsable*, Bruxelles : CPCP, « Au quotidien », septembre 2017.

Pour aller plus loin...

- <https://www.infolabel.be>.
- <http://www.ecoconso.be/fr/content/les-labels-outils-de-consommation-durable>.
- <https://www.consoglobe.com/child-labor-free-cg>.
- <https://www.vegactu.com/produits/sy-retrouver-parmi-les-labels-bio-ecolos-equitables-non-testes-sur-animaux-2391/>.
- <http://www.bloomassociation.org/wp-content/uploads/2015/08/Online-EU-Ecolabel-FR.pdf>.
- http://www.lemonde.fr/m-mode-business-of-fashion/article/2016/03/15/cosmetiques-vers-la-fin-des-tests-sur-les-animaux_4883437_4497393.html.
- <http://www.achact.be/upload/files/LabelFringue.pdf>.

Publications CPCP :

- REMACLE A.-C., *Bio, local, équitable. Comment choisir sa consommation durable ?*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », avril 2016, [en ligne :] http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/consommation_durable.pdf.
- DUBOIS K., *40 initiatives pour consommer plus responsable*, Bruxelles : CPCP, « Au quotidien », septembre 2017, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/analyse2017-17a12dubois-40initiativesconsoresponsable-03final.pdf>.

DUBOIS Karin, *Les labels, entre crédibilité et marketing*, Bruxelles : CPCP, « Analyses », 2018, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/collection-au-quotidien/labels>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le consommateur engagé a toujours su compter sur l'existence de labels pour l'assurer de faire un achat qui a du sens : il peut acheter des produits bio ou écologiques ou équitables (ou les trois à la fois) ou encore exempts de maltraitance animale. Les catégories de labels sont légion. Et certains sont plus sérieux et crédibles que d'autres. Ils sont en tout cas trop nombreux pour que le consommateur puisse encore poser ses choix en toute confiance. Maîtriser la signification de toutes ces estampilles est devenu un véritable challenge. Peut-on encore leur faire confiance ou sommes-nous confrontés à une pure stratégie de marketing ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans cette publication.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 – info@cpcp.be

www.cpcp.be



Chaque jour, des nouvelles du front !

www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles
en téléchargement libre :

www.cpcp.be/etudes-et-prospectives